

COMMUNE D'EPANNES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} Septembre 2014

L'an deux mil quatorze, le 1^{er} septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à ÉPANNES sous la présidence de M. Thierry BEAUFILS.

PRESENTS : Mrs AUGEREAU – BAUDOUIN – BAUDU – BEAUFILS - BRULÉ – LEDET – MOUSSEAU – ROULIN – PONTET - Mmes BLANVILLAIN – BOUBET – GALLOPIN – GUIGNARD - BERNOLE

ABSENTS : Mr Jean-Philippe POGUT

M. Emmanuel BRULÉ a été élu secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

présents : 14

Date de convocation : 27 août 2014

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle les questions inscrites à l'ordre du jour.

C-01-01-09

Monsieur le Maire fait état des effectifs de rentrée scolaire, à savoir 111 enfants inscrits pour la rentrée 2014/2015. Cette rentrée se distinguera par l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires. Les activités périscolaires seront regroupées le vendredi après-midi. Les parents sont informés le jour de la rentrée du programme prévu en particulier pour la première période (jusqu'au 17 octobre) sur le thème de l'Italie. Des ateliers seront proposés aux enfants qui le désirent. Intervention le premier vendredi de la Maison de l'Europe.

En ce qui concerne les tarifs ils seront de 3 € pour les grandes sections et élémentaires et 2 € pour les petits et moyens.

Le conseil adopte les tarifs avec 13 pour et une abstention.

C-02-01-09

Il est proposé au conseil municipal de revoir la délibération du 02 décembre 2013 concernant la location des salles des fêtes en précisant qu'un tarif horaire de 30 € pour le ménage sera appliqué dès lors que les salles ne seraient pas rendues propres.

Le tarif est adopté à l'unanimité.

C-03-01-09

Un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe est à créer sur un temps complet pour Mme Yolaine SAUQUET dans le cadre du tableau annuel d'avancement au grade d'agent territorial et conformément à la décision prise le 13 décembre 2013.

Le conseil adopte à l'unanimité la création de poste.

C-04-01-09

La vente d'une parcelle de terrain au jardin de Ribray n°24, au profit de Mr et Mme LOZACH est proposée au prix de 55 € le m2. Mr et Mme LOZACH sont actuellement locataires d'une maison destinée à accueillir le projet de boulangerie dans le courant de l'année 2015.

Le prix est adopté à la majorité.

C-05-01-09

Monsieur le Maire expose au conseil le besoin de trésorerie au profit du CCAS afin de répondre à d'éventuelles demandes. Il propose d'attribuer 1000 euros au budget CCAS sur le budget de la commune pour l'année 2014.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

C-06-01-09

L'achat d'un plateau de coupe pour la tondeuse est nécessaire. Le montant total s'élève à 3900 euros. Après avoir délibéré le conseil municipal décide de voter la décision modificative suivante :

Crédits au chapitre 21 article 21571 « matériel roulant » : + 4000

Crédits chapitre 21 article 21318 « autres bâtiments publics » :+8000

Réduire crédits chapitre 23 article 23 « constructions » : -12000

Au sujet de la fête du four à pain, Mr ROULIN précise que l'APE ne disposera pas de fagots pour la cuisson du pain, l'Association sera donc obligée d'acheter des fagots, entraînant un coût supplémentaire.

Il est à noter qu'un baptême en side-car sera proposé ce jour- là par l'association HANDI-SIDE, les profits seront reversés au Téléthon.

Monsieur le Maire demande aux membres de la commission des finances de se réunir avant le prochain conseil d'octobre pour préparer les travaux budgétaires 2015. De nombreux points sont à aborder comme l'évolution des emprunts, la dotation globale de fonctionnement, etc...

La préparation du magazine Epannes Info nécessite de réunir la commission communication au plus tard la deuxième quinzaine d'octobre.

En ce qui concerne la newsletter, Mr BRULE fait remarquer qu'elle est très appréciée. Les personnes âgées, ou n'ayant pas accès internet, recevront ces informations mensuelles par courrier.

Une commission sera créée afin de préparer le 11 novembre prochain (centenaire).

Pour le raccordement à l'assainissement des solutions techniques pourraient être mises en oeuvre afin d'intégrer certaines populations non desservies (par exemple le quartier des Renfermis). Le dossier sera ré-ouvert prochainement.

Monsieur le Maire annonce au conseil municipal que le 17 octobre prochain l'Orchestre Philharmonique de Poitou-Charentes sera présent à la salle des fêtes d'Epannes. Cet évènement de grande envergure est à noter. Le prix d'entrée sera exceptionnellement proposé à 10 euros.

La séance du conseil municipal s'est levée à 23 h.

Prochain conseil municipal le 06 octobre à 20 h 30.

